



Projet de parachèvement de l'autoroute 19
avec voies réservées au transport collectif à
Laval et à Bois-des-Filion

6211-06-155

Par courriel : renee.poliquin@bape.gouv.qc.ca

Montréal, 16 octobre 2014

Madame Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la Commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec), G1R 6A6

Object : Projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif à Laval et Bois-des-Filion

Madame,

Suite à votre correspondance du 13 novembre portant sur le sujet mentionné en rubrique, il nous fait plaisir de répondre aux questions suivantes de la commission.

1. *Quels sont les échéanciers de mise en place et des travaux des comités d'axe pour les autoroutes 13, 15, 25, 440 et 640 ainsi que pour les boulevards à vocation d'axe métropolitain le Corbusier, de la Concorde, des Laurentides et Notre-Dame à Laval, et Pie-IX?*

Parmi les axes mentionnés, seuls les comités d'axes Taschereau, A-15 et A-19 sont actuellement actifs. Le comité d'axe A-15 a été mis en place à l'automne 2012 et a fait l'objet de huit rencontres du comité technique et de trois rencontres du comité directeur. Un document joint à cette lettre résume les grandes étapes réalisées ainsi que l'échéancier. L'AMT et ses partenaires ont d'abord travaillé à faire l'état des besoins et opportunités dans l'axe qui ont été résumés au sein d'une *Charte d'amélioration de la mobilité*. Le comité d'axe a ensuite élaboré une *Stratégie d'intervention*, approuvée par le comité directeur en octobre 2013. Le comité directeur a fait le choix de travailler en priorité sur deux fronts à court terme : la participation de l'AMT à l'élaboration du Dossier d'opportunité pour le Pont Gédéon-Ouimet avec le ministère des Transports, ainsi que la formation d'un sous-comité technique devant se pencher sur des mesures préférentielles pour autobus pouvant être implantées à court terme dans l'axe.

Concernant les autres axes identifiés au plan stratégique Vision 2020, aucun échéancier n'a été déposé pour le moment pour la création de comités d'axe. La situation financière de l'AMT étant présentement critique, la mise en place de nouveaux comités d'axe est retardée. L'ajout de nouveaux projets au Programme triennal d'immobilisations de l'AMT étant aujourd'hui non envisageable, l'organisation doit revoir ses priorités et s'assurer que la mise en place des comités d'axe pourra mener à des interventions concrètes. La situation sera donc réévaluée lorsque la problématique de financement de l'AMT sera résolue.

L'AMT travaille toutefois concrètement à la mise en place de voies réservées et mesures préférentielles pour autobus sur certains axes dans le cadre du Décret gouvernemental permettant le financement de projets de voies réservées à 100% par le ministère des transports adopté en 2013. Ces projets doivent toutefois impliquer des coûts de moins de 7M\$ et être réalisés avant le 31 décembre 2016. Pour ce qui est du territoire de la Couronne nord et de Laval, des projets sont prévus sur les axes Concorde, Notre-Dame et A-25/A-440 en 2015-2016. Les axes Des Laurentides, A-13 et A-15 sont également étudiés.

L'axe Pie-IX fait, quant à lui, l'objet d'un projet de Système rapide par autobus (SRB), actuellement en planification à l'AMT. L'AMT travaille présentement à déposer un Dossier d'opportunité conformément à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique du Gouvernement. Ce Dossier d'opportunité devra être approuvé par le Conseil des ministres avant que l'AMT puisse travailler à l'élaboration d'un Dossier d'affaires qui, lorsqu'il sera approuvé à nouveau par le Conseil des ministres, permettra au projet de passer en phase de réalisation.

2. *Est-ce que le boulevard Saint-Martin est un axe métropolitain? Si non, quelles en sont les raisons ?*

Aucune voie réservée ni mesures préférentielles de l'AMT n'y sont pour le moment actifs, l'axe n'ayant pas fait l'objet de demande précise des organismes de transport. L'opportunité d'y implanter des mesures préférentielles pourra être évaluée selon le scénario retenu pour le projet de parachèvement de l'A-19.

Espérant le tout confirmer, je vous prie d'agréer, Madame Poliquin, mes salutations distinguées



Ludwig Desjardins
Directeur Planification stratégique par interim

c.c. Madame Gilline Pageau, Vice-présidente par intérim, planification et innovations

LD/ad

Document joints :

Comité d'axe A-15 – Synthèse des résultats de la démarche

Programme RTMA 2013-2016 de l'AMT

PROGRAMME RTMA 2013-2016 DE L'AMT

